

DIRECTION DU CABINET
Direction de la sécurité civile

Rennes, le

LE PRÉFET

À
MME LA MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

À L'ATTENTION DE
M. LE DIRECTEUR DU BUREAU D'ENQUÊTES
SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT TERRESTRE

Objet : Rapport d'enquête technique sur la collision entre un TER et un ensemble routier survenu le 12 octobre 2011 sur le passage à niveau n°11 de la commune de Saint Médard sur Ille (35).

Réf. : Votre transmission du 27 juin 2012

Par courrier ci-dessus référencé, vous me demandez de vous faire connaître les suites données par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine à la recommandation formulée sous la référence R1 de votre rapport de mai 2012 qui porte sur l'achèvement, dans les meilleurs délais possibles, des mesures de sécurisation du passage à niveau n°11, situé sur la commune de Saint-Médard sur Ille.

Comme je vous l'avais indiqué dans ma lettre du 16 avril 2012, de nombreuses actions ont été conduites ces derniers mois afin d'éviter que de nouveaux accidents se reproduisent sur ce passage à niveau. Les travaux se sont déroulés en trois phases et sont maintenant quasiment tous achevés.

La première phase a consisté en des travaux d'élargissement de la voie routière à proximité et au niveau du passage à niveau. Ceux-ci ont été entrepris juste après l'accident et se sont achevés le 16 mars dernier. En coordination avec RFF, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a procédé à des aménagements portant à 6.50 mètres la largeur de la route. Le Conseil général a également procédé à l'installation d'une pré-signalisation renforcée avec la pose de feux clignotants oranges à l'approche du passage à niveau.

La deuxième phase de travaux a concerné la modification des installations de sécurité du passage à niveau par la SNCF, préalable à la mise en exploitation de radars de détection de franchissement indus des feux R24 clignotant au rouge, et ceci dans les deux sens de la circulation. Ces travaux avaient été annoncés par M. le Ministre des Transports après la collision survenue le 12 octobre dernier. Les travaux de génie civil liés à l'installation de ce dispositif ont été réalisés par la SNCF et la société AXIMUM et se sont achevés en mai 2012. La pose proprement dite des deux radars à hauteur du passage à

niveau a été réalisée lors de la première quinzaine de septembre. Des essais et des tests sont actuellement réalisés par la société AXIMUM pour vérifier que les radars sont pleinement opérationnels.

La troisième et dernière phase de travaux est en cours de réalisation. Il s'agit du déplacement du débouché de la voie communale n°10 sur la RD 106 au droit du passage à niveau. Le Conseil général, en charge de ce projet, a engagé à la fin du mois d'août dernier les travaux de création d'une nouvelle voie communale très en amont du passage à niveau. Les travaux devraient durer six semaines et s'achever le 29 septembre prochain. Ils permettront de sécuriser davantage le passage à niveau en évitant que les véhicules en provenance de cette voie ne débouchent à proximité directe du passage à niveau.

Les travaux de démolition de l'ancienne halte ferroviaire auront lieu, quant à eux, fin octobre.

Enfin, je tenais à vous indiquer que j'ai rappelé aux fédérations régionales de transports de marchandises et de passagers les recommandations en matière de franchissement des passages à niveau, notamment la nécessité de dégager au plus vite la voie ferrée, au besoin en enfonçant les barrières qui sont conçues pour être brisées.

Dans le cas précis de l'accident du 12 octobre 2011, il s'avère que le conducteur de l'ensemble routier était un auto-entrepreneur, public indépendant plus difficile à atteindre, comme le sont de manière générale les artisans et les petites entreprises sur les risques routiers professionnels. Mes services et l'ensemble des acteurs départementaux de la sécurité routière vont poursuivre leur engagement en direction de ces publics.

Comme vous pouvez le constater, la recommandation R1 que vous avez formulée dans votre rapport de mai dernier a été suivie d'effet et l'ensemble des travaux concernant la sécurisation du passage à niveau sera achevé dans le courant du mois d'octobre 2012.

Tels sont les éléments dont je souhaitais vous faire part.

Le Préfet de la Région de Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine



Michel CADOT